



DECLARATION SNUipp-FSU27

CAPD DU 4 JUIN 2015

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membre de la CAPD,

Arrive le mois de juin et les professeurs des écoles et instituteurs de l'Eure, comme ceux de tout le pays, sont fatigués. Fatigués, ils le sont moralement par un manque de considération mais aussi physiquement. Aux 44 h de travail effectif, s'est ajoutée une semaine à rallonge sans compensation réelle pour beaucoup, avec de multiples réunions parfois redondantes. Le cadre des 108h explose.

Comment dans ces conditions, peut-on penser que les collègues, sur leur temps libre, vont avoir le temps de participer à la consultation des programmes de cycle 2 et 3? 40 pages par cycle (sans compter les annexes) de multiples questions dont de nombreuses ouvertes. Pour le SNUipp-FSU, les conditions d'une véritable consultation ne sont pas réunies. On se prive ainsi de l'expertise professionnelle des principaux concernés. Ces programmes, plus ambitieux que ceux de 2008, auraient mérités mieux avec une véritable consultation sur le temps de travail. C'est un vrai gâchis !

Venons-en maintenant à l'ordre du jour de cette CAPD.

Ineat/exeat :

Dans le cadre réglementaire actuel, pour changer de département, il faut à la fois une possibilité de sortie du département et une possibilité d'entrée dans un autre département. Or, pour des raisons multiples, le département de l'Eure n'est plus attractif. De fait, le fonctionnement des permutations est extrêmement pénalisant pour les Eurois. Cette année, les résultats ont été particulièrement décevants : le taux de satisfaction, déjà en berne l'année dernière, est tombé à 13,5 % cette année ! De nombreux collègues ont le sentiment d'être prisonniers, sans aucune perspective à court terme de permutation.

L'année dernière, lors de la phase d'ineat/exeat, 16 demandes d'exeat avaient été accordées. Dans la réalité, seuls, 8 collègues sont réellement partis. C'est pourquoi, nous vous demandons, M le Directeur Académique, de revenir sur votre décision de n'autoriser que 12 collègues à entrer dans la liste principale des exeat.

Quelle que soit sa situation, chaque enseignant doit pouvoir muter. C'est pourquoi le SNUipp/FSU 27 demande également la réécriture de la circulaire ministérielle du mouvement.

L'accès à la hors classe :

Le bilan des promotions à la hors-classe de 2014 effectué par le ministère montre un taux d'accès à la hors classe beaucoup plus favorable selon la fonction exercée (direction d'école, CPC, RASED) et selon le sexe (les hommes y sont surreprésentés).

Si une reconnaissance professionnelle est nécessaire, elle ne doit pas se faire aux dépens des autres enseignants qui, pour un grand nombre d'entre eux, n'accèdent toujours pas à la hors classe avant de partir en retraite. Il est également nécessaire de s'interroger sur l'accès à la hors classe des femmes qui sont proportionnellement moins nombreuses à y accéder.

Avec le nouveau barème, cette inégalité se renforce au détriment des adjoints et des adjointes qui exercent en dehors de l'éducation prioritaire. Pour le SNUipp-FSU, tous les collègues promus à la hors-classe grâce au nouveau barème (EP, politique de la ville, direction d'écoles et CPC) doivent l'être hors quota afin de ne pas léser les collègues qui auraient été promus sans cette modification des barèmes.

Le SNUipp-FSU continue d'exiger que l'ensemble des PE puissent terminer leur carrière à l'indice terminal 783 au sein d'une classe unique et de réclamer l'ouverture de discussions sur la refonte de la grille indiciaire. Aujourd'hui, 6 collègues sur 10 partent encore à la retraite sans avoir été promus à la hors classe malgré l'augmentation du ratio (de 2% à 4,5%).

Recrutement des PE par liste d'aptitude :

Comme chaque année, nous dénonçons le fait que toutes les demandes d'intégration ne soient pas acceptées. A la création du corps des PE, le ministère s'était engagé à ce que tous les instituteurs soient intégrés avant 2007. Nous sommes encore loin du compte.

Le mouvement :

Malgré nos multiples demandes et interventions pour revenir à un mouvement à deux phases sans vœux géographiques, l'obstination qui est la vôtre de garder ce mouvement en l'état provoque à nouveau cette année une gestion intenable tant du côté du personnel enseignant que du personnel administratif.

Nous n'allons pas revenir sur toutes les conséquences observées depuis l'an dernier mais lors des informations aux collègues et aux jeunes collègues en particulier, c'est l'incompréhension qui prédomine avec comme principales remarques **la multiplicité des types de vœux** qui complexifie considérablement la compréhension et la gestion du mouvement et **l'impossibilité de faire une nouvelle saisie de vœux** lors de la phase d'ajustement.

A ce mouvement incompréhensible et totalement opaque s'ajoute le blocage de nombreux postes entiers pour la formation des PES. Ces postes ont été pris sur des départs en retraite, changement de département, disponibilité... des postes très convoités par de nombreux collègues depuis plusieurs années.

Le SNUipp-FSU s'est opposé à ce dispositif, qui comme on peut l'observer, paralyse le mouvement des personnels.

De plus, ces postes bloqués sont la conséquence d'une formation au rabais, mettant les stagiaires directement en responsabilité et dans une condition d'alternance insupportable.

Ce choix de formation va les mettre en difficulté en créant une concurrence implicite entre eux.

Le SNUipp-FSU demande que l'entrée dans le métier de ces collègues se fassent progressivement, sans responsabilité immédiate de classe avec une alternance de phases d'observation, de pratique accompagnée et de responsabilité.

Avec une formation de qualité, sans obligation de rentabilité, l'entrée dans le métier de nos collègues se feraient beaucoup plus sereinement et sans obligation de blocage de postes paralysant le mouvement.

En résumé, le mouvement doit être plus proche des vœux des personnels. Or, avec les nouvelles règles imposées, il est source de profonde insatisfaction. C'est pourquoi, le SNUipp/FSU a lancé une pétition nationale afin de revenir à un véritable mouvement transparent et équitable !